



Synthèse du dossier du maître d'ouvrage

Débat public 15 septembre - 15 décembre 2014

Requalifier un site à fort potentiel pour en faire un levier de développement du territoire, participer à l'élan économique du Grand Paris, favoriser les modes de transports respectueux de l'environnement : telles sont les ambitions de Port Seine-Métropole Ouest, au service de la Confluence Seine-Oise.

Port

Seine-Métropole

Ouest

Pourquoi un projet de port sur la plaine d'Achères ?

À la confluence de la Seine et de l'Oise, sur les communes d'Achères, d'Andrésy et de Conflans-Sainte-Honorine, la plaine d'Achères présente une situation unique en Ile-de-France pour un projet d'aménagement portuaire. Le projet Port Seine-Métropole Ouest offrirait une opportunité de développement économique durable et permettrait la requalification du paysage.

Créer de la valeur pour le territoire

Au cœur d'un territoire porteur d'une identité fluviale et portuaire historique, la plaine d'Achères est pourtant un site fragilisé. Située en zone inondable, ses sols ont été pollués par 100 ans d'épandage et elle est aujourd'hui exploitée en carrière. Le projet est une occasion unique de réaménagement qualitatif du site et de développement d'activités économiques sur le territoire.

Participer à l'élan économique du Nouveau Grand Paris

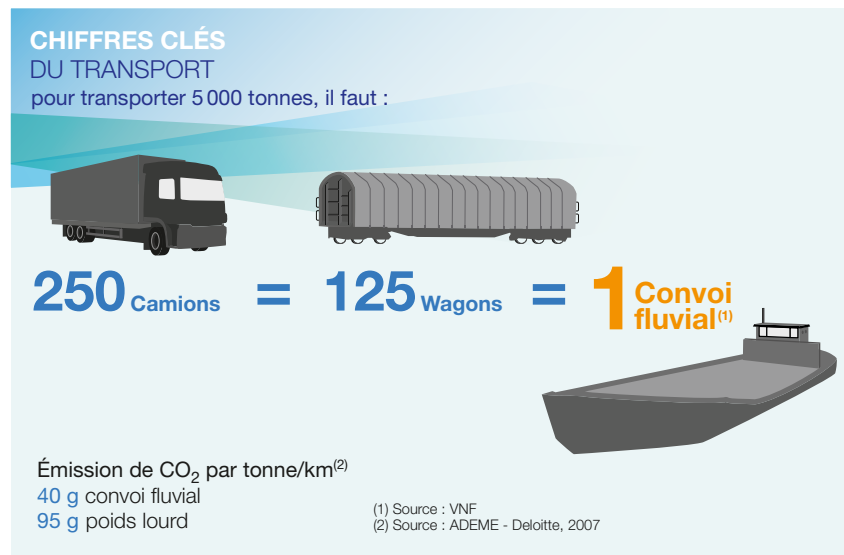
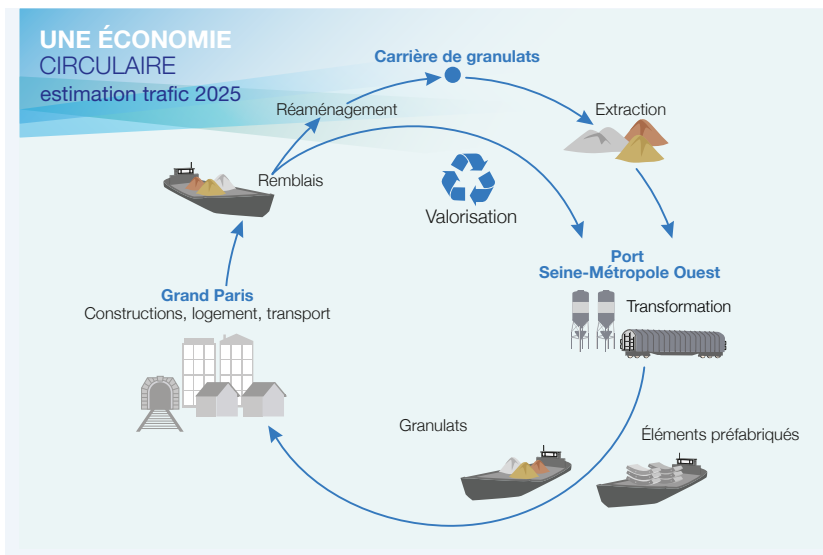
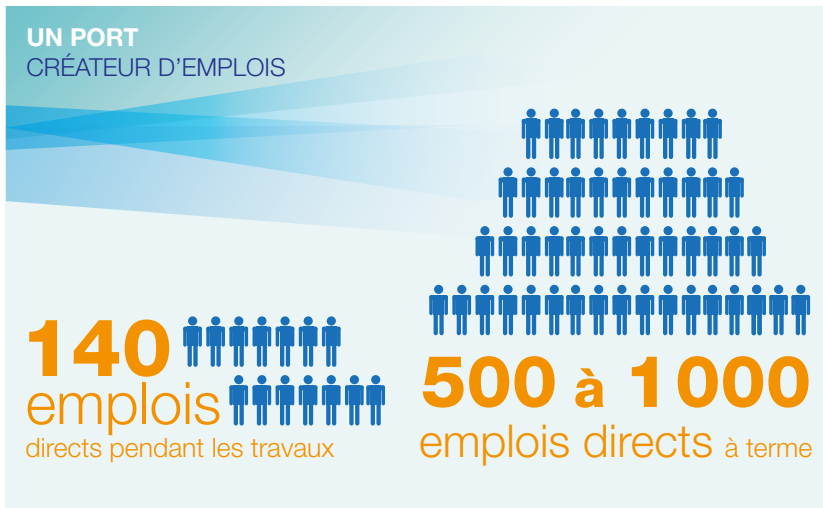
La plaine d'Achères constitue la ressource de granulats la plus importante d'Ile-de-France à proximité de Paris. Les terrains sont déjà exploités en tant que carrière. Le port permettrait d'utiliser la voie d'eau pour approvisionner les chantiers du Nouveau Grand Paris (logements et transports) et pour acheminer les remblais nécessaires au réaménagement de la plaine.

Développer les modes de transport respectueux de l'environnement

Le territoire rassemble tous les atouts pour mettre en œuvre cet objectif (navigation à grand gabarit, proximité de l'ancienne gare de triage d'Achères-Grand Cormier). Le transport fluvial est un mode deux fois moins émetteur de gaz à effet de serre que le transport routier. Le port permettrait le report de nombreux camions vers des modes à grande capacité et soulagerait le réseau routier local, largement saturé aujourd'hui.



Le projet en chiffres



Le projet aux horizons 2025 et 2040



Le projet en débat public

Port Seine-Métropole Ouest est un projet de port de nouvelle génération, respectueux de l'environnement et du cadre de vie, intégré dans le paysage et le territoire. Les aménagements pourraient se développer selon les principes suivants :



Un port actif...

Le port accueillerait différents types d'activités économiques, choisies pour leur fort recours à la voie d'eau ou ferrée, ne générant pas de flux routier significatif :

- activités liées à la construction et aux travaux publics,
- activités de services aux entreprises (location de matériels, ateliers, bureaux, etc.),
- service de transbordement de matériaux et de marchandises

...ouvert aux entreprises locales

Un **bassin intérieur (darse) 1** concentrerait les activités économiques à l'intérieur du port pour préserver les vues et les berges. Au cœur de cette darse, un **quai à usage partagé 8** proposerait un service de transbordement de matériaux et de marchandises aux entreprises locales.



Entre Seine et forêt, un port « paysage »

Une alternance de forêts alluviales, haies et lisières requalifierait le panorama depuis les coteaux du massif de l'Hautil. Les berges de Seine, libérées et renaturées, seraient aménagées en **promenade 2**. Une **passerelle 3** franchirait la darse et offrirait un point de vue sur le port et le fleuve. Au centre, le **Parc des Hautes-Plaines 4** serait aussi dédié à la promenade.

Accessible au public, le port ouvre la ville sur la Seine

Un nouvel axe, l'**avenue de l'écluse 5** relierait la gare d'Achères-Ville à la Seine et ancrerait le port à la ville. La **route du barrage 6** existante serait requalifiée en promenade jusqu'aux berges. En lien avec le futur parc d'Achères, un **centre de vie 7** offrirait des services de restauration et de détente ouverts à tous.

Les engagements de Ports de Paris

Ports de Paris s'engage à aménager un port de nouvelle génération :

Intégrer les mesures environnementales et paysagères dès la conception du projet

- Réaliser un aménagement respectueux de l'environnement, de la biodiversité et du paysage
- Répondre aux contraintes hydrauliques de la plaine
- Imposer des obligations vertueuses aux futurs clients du port : utiliser les voies fluviale et ferrée, garantir l'insertion architecturale et paysagère de leurs installations et la qualité de l'exploitation, réduire les risques de nuisances.

Assurer le report du transport de marchandises vers les modes alternatifs à la route (fluvial et ferré)

Poursuivre la concertation tout au long du projet

Cette ambition et ces principes sont garantis par une certification ISO14001 obtenue en 2013 pour le projet de création de Port Seine-Métropole Ouest.



Le maître d'ouvrage Ports de Paris

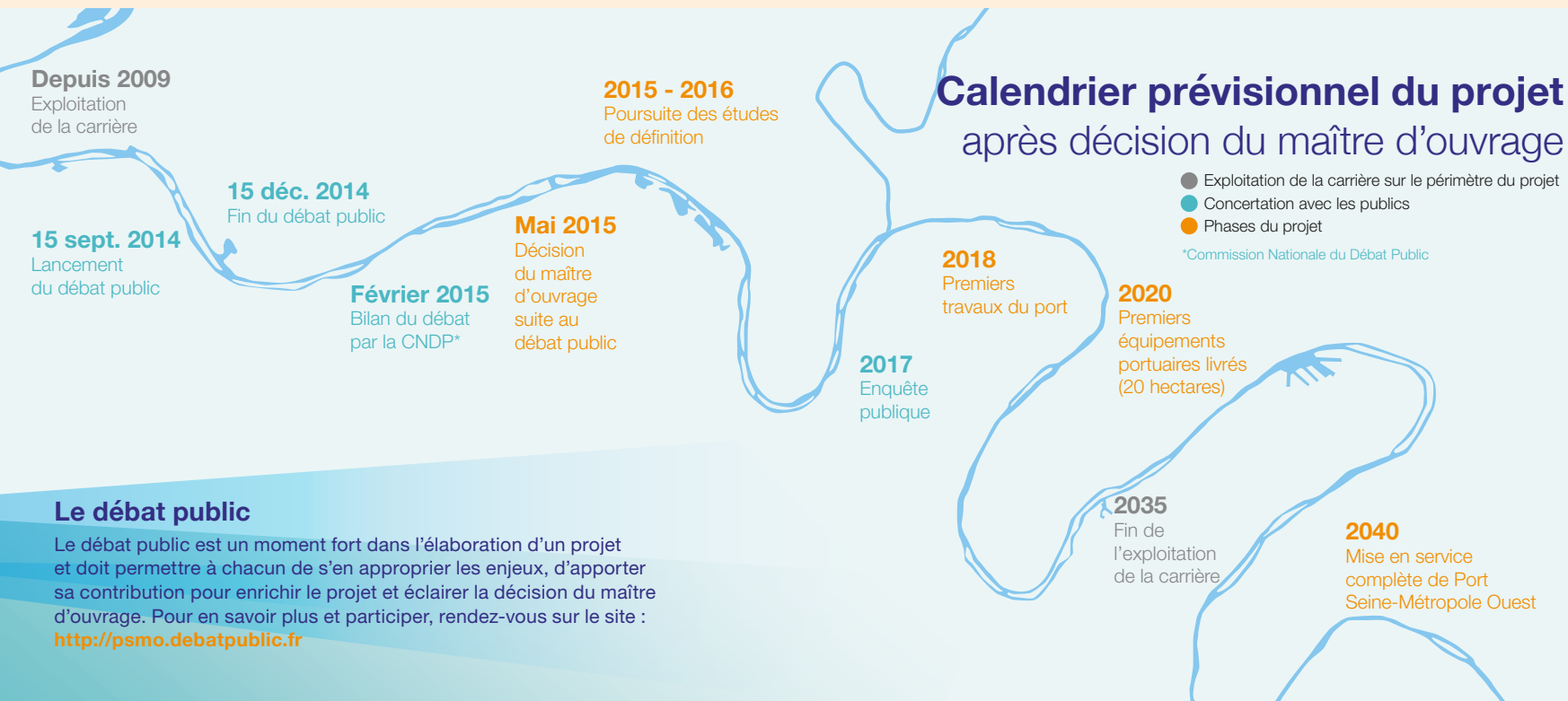
Ports de Paris est un **établissement public de l'État** qui a pour mission d'aménager, d'entretenir et d'exploiter les installations portuaires publiques d'Ile-de-France. Il développe la logistique propre et le tourisme fluvial par la voie d'eau.

Ports de Paris est associé aux ports de Rouen et du Havre au sein d'HAROPA. Les trois ports ont mis en commun depuis 2012 leur stratégie et des moyens pour pouvoir répondre au développement des échanges internationaux et renforcer leur compétitivité.



HAROPA - Ports de Paris

2 quai de Grenelle - 75732 Paris Cedex 15
Tél. : 01 40 58 29 99 - Fax : 01 45 78 08 57
www.haropaports.com/fr/paris
http://port-seine-metropole-ouest.fr



Le débat public

Le débat public est un moment fort dans l'élaboration d'un projet et doit permettre à chacun de s'en approprier les enjeux, d'apporter sa contribution pour enrichir le projet et éclairer la décision du maître d'ouvrage. Pour en savoir plus et participer, rendez-vous sur le site :

<http://psmo.debatpublic.fr>